

## Lancement de la huitième édition de l'opération ingénieuses : les écoles d'ingénieur-e-s s'engagent en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Paris, mardi 9 janvier 2018

Pour la huitième année consécutive, la CDEFI est heureuse d'annoncer le lancement de son opération de communication Ingénieuses. Ce projet créé en 2011, a pour ambition de favoriser l'orientation des jeunes filles vers les formations scientifiques et technologiques et les carrières d'ingénieur-e-s.

Les femmes représentaient **28 %** de l'effectif total des élèves-ingénieurs en 2016-2017 ce qui correspond à une hausse de **12,4 %** au cours des cinq dernières années académiques, de **44,5 %** lors des dix dernières années et de **243 %** en 25 ans. Cette nette progression est encourageante, mais des efforts sont à poursuivre notamment dans la lutte contre les stéréotypes de genre et la promotion de la parité au sein de l'enseignement supérieur et des milieux professionnels.

L'opération Ingénieuses prend la forme d'un concours, lancé en partenariat avec **l'Agence universitaire de la Francophonie, le BNEI, Campus-Channel, la Commission des titres d'ingénieur, Elles bougent, Femmes ingénieurs, IESF, l'Onisep, Pasc@line.**

Les appels à projets et à candidatures sont ouverts **mardi 9 janvier 2018** et s'achèveront **le 8 mars 2018** à l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**. Ces appels concernent :

- **Toutes les écoles d'ingénieur-e-s accréditées par la CTI. Elles sont invitées à présenter un ou plusieurs projets répondant *a minima* à l'un des objectifs de l'opération** (ci-dessus). Les projets peuvent être initiés par l'équipe de direction de l'école, par le personnel administratif ou enseignant, par des étudiant-e-s seul-e-s ou en groupe, par les bureaux des élèves, etc. Personnels et étudiant-e-s, hommes et femmes, peuvent ainsi concourir et tenter de remporter le prix de l'école la plus mobilisée (500 euros), le prix du projet le plus original (500 euros), ou le prix pour l'enseignement de l'égalité femmes-hommes (500 euros).
- **Les élèves-ingénieurs en formation au sein d'une école d'ingénieur-e-s accréditée par la CTI sont invitées à présenter leur candidature au prix de l'élève ingénieure France.** Ce prix, d'une valeur de 1 000 euros, est destiné à récompenser une élève ingénieure dont le parcours, les ambitions et l'investissement associatif, sont des exemples pour les plus jeunes.
- **Les élèves-ingénieurs en formation au sein d'une école d'ingénieur-e-s membre de l'AUF dans les pays du Maghreb, sont également invitées à présenter leur candidature au prix de l'élève ingénieure Maghreb.** Ce prix, d'une valeur de 1 000 euros géré par l'AUF, récompensera

également le parcours, les ambitions et l'investissement associatif d'une élève. Les candidatures sont à adresser directement à l'AUF qui sélectionnera les candidates. La lauréate sera invitée à Paris pour assister à la cérémonie.

- **Les femmes ingénieures en activité sont invitées à présenter leur candidature au prix de la femme ingénieure.** Ce prix, d'une valeur symbolique de 500 euros, vise à valoriser le parcours professionnel d'une ingénieure qui, par son ambition, ses choix personnels et professionnels et son engagement pour la mixité des métiers d'ingénieur-e-s, est à même de devenir l'ambassadrice de sa profession auprès des jeunes filles.

Un jury composé d'experts se réunira en avril 2018 et sélectionnera les nominé-e-s dans chaque catégorie. Les lauréat-e-s se verront remettre leur prix lors d'une cérémonie publique le 18 mai 2018.

L'an dernier, **29 projets** ont été déposés par les écoles dans le cadre de l'opération Ingénieuses 2016, **109 élèves** ont fait acte de candidature au prix de l'élève ingénieure France et **115 ingénieures** ont présenté leur candidature au prix de la femme ingénieure.

Pour de plus amples informations sur l'opération Ingénieuses : <http://www.cdefi.fr/activites/le-concours-ingenieuses>

### À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

### Contacts presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34

Caroline Million – [caroline@pamplemoussepresse.com](mailto:caroline@pamplemoussepresse.com) – 06 81 33 09 17